



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Registre des activités de traitements de données personnelles de la préfecture d'Ille-et-Vilaine

## Table des matières

Activité 1 : Action sociale.....	Page 2
Activité 2 : Ressources Humaines.....	Page 4
Activité 3 : Contrôle de légalité.....	Page 7
Activité 4 : Réglementation générale.....	Page 9
Activité 5 : Expertise et Ressources titres.....	Page 11
Activité 6 : Subventions.....	Page 15
Activité 7 : Services Informatiques.....	Page 17
Activité 8 : Prise de rendez-vous en préfecture.....	Page 21
Activité 9 : Étrangers.....	Page 23
Activité 10 : Coordination interministérielle.....	Page 27
Activité 11 : Police administrative.....	Page 48
Activité 12 : Élections.....	Page 54

## Annexe

Registre Loi Vignal CERT.....	Page 57
Registre des activités de traitement de données personnelles de la sous-préfecture de Fougères-Vitré.....	Page 58
Registre des activités de traitement de données personnelles de la sous-préfecture de Saint-Malo.....	Page 65
Registre des activités de traitement de données personnelles de la sous-préfecture de Redon.....	Page 73
Registre des activités de traitement de données personnelles de la DDTM 35.....	Page 83

# Activité 1 Action Sociale

Responsable de traitement :

La cheffe du service des ressources humaines.

Coordonnées : [sgc-rh@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:sgc-rh@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à la protection des données

Coordonnées :

M. Christophe Rivoallan chef du pôle régional contentieux pref 35

M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Vérifier l'éligibilité des agents demandeurs à la perception de prestations d'action sociale
Finalité 2	
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Eléments attestant de la situation financière et de la composition familiale des agents demandeurs
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Pôle action sociale du service des ressources humaines
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	5 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# **Activité 2 Ressources humaines du secrétariat général commun départemental d'Ille-et-Vilaine**

Responsable de traitement :

La cheffe du service des ressources humaines.

Coordonnées : [sgc-rh@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:sgc-rh@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à  
la protection des données

Coordonnées :

M. Christophe Rivoallan chef du pôle régional contentieux Pref 35

M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur

# Gestion administrative du personnel

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Faire la prise en charge (carrière, rémunération)
Finalité 2	Assurer le suivi du déroulement de carrière de l'agent
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Photo
	Extrait de casier judiciaire (infractions de niveau 2)
	Eléments relatifs à la vie personnelle : statut marital, composition familiale
	Eléments relatifs à la vie professionnelle : anciens bulletins de salaire, entretiens professionnels
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge du traitement : SRH, services RH ministériels, SGAMI
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	

	<p>Les dossiers des agents sont conservés tant qu'ils sont en activité dans la structure. Lors d'une mobilité, le dossier administratif est transféré auprès du nouvel employeur. En cas de départ en retraite, le dossier est archivé.</p> <p>Les informations mentionnées dans les tableaux de gestion et documents de travail sont issues d'extraction du SIRH national. Les extractions sont conservées sur le réseau, dans un espace accessible uniquement par les agents affectés au service des ressources humaines. Les documents obsolètes ou inutilisés sont supprimés.</p> <p>Exemples d'extractions : données pour avancement, actualisation des bases de données (campagne d'entretiens professionnels).</p>
<b>Mesures de sécurité</b>	
	<p>Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.</p> <p>Les dossiers papiers sont entreposés dans un local sécurisé accessible uniquement par les agents du services des ressources humaines, à l'aide de badges encodés spécifiquement.</p>
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

## Activité 3 Contrôle de légalité et contrôle budgétaire

<b>Finalités</b>	
Finalité 2	Exercice du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire
Finalité 3	Suivi des budgets et des dotations par collectivité
Finalité 4	Fichier des interlocuteurs (correspondants du pôle d'appui juridique, référent pour le contrôle de légalité)
Finalité 5	Suivi des dossiers d'urbanisme (ex : liste des membres de la commission de conciliation)
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents
	Usagers
	Elus locaux
	Avocats
	Professionnels (ex : architectes, géomètres, notaires pour les demandes d'autorisation d'urbanisme, organismes qui demandent l'agrément pour la formation des élus )
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Coordonnées des élus et des personnes concernées par les actes soumis au contrôle de légalité, au contrôle budgétaire et aux dotations Données sur la vie professionnelle (élus, agents de la fonction publique territoriale)

	Éléments d'ordre économique et financier (rémunération, régime indemnitaire au titre des mandats électoraux, RIB)
	Éléments d'ordre juridictionnel : n° de recours, juridiction concernée, sens et date de la décision du tribunal ou de la chambre régionale des comptes, montant des condamnations et des frais irrépétibles
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge des traitements
	Juridictions administratives, juridictions financières
	Élus
	Personnes qualifiées
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Maximum 10 ans pour ce qui concerne le contrôle de légalité
	Maximum 5 ans pour le contrôle budgétaire et maximum 10 ans pour les saisines de la CRC.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	01/01/24

## Activité 4 Réglementation générale, associations et fondations

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Législation funéraire (autorisation de transport de corps et d'urnes)
Finalité 2	Economie : délivrance de l'agrément aux sociétés de domiciliation d'entreprise
Finalité 3	Service national (Suivi des demandes d'option des jeunes binationaux pour le service national)
Finalité 4	Associations
Finalité 5	Fondations
Finalité 6	Appels aux dons et à la générosité publique
Finalité 7	Dons, legs et transactions
Finalité 8	Hippodromes et commissaires de courses
Finalité 9	Foires et salons
Finalité 10	Annonces judiciaires et légales
Finalité 11	Jury d'assises
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers/ déclarants
	Membres des associations/fondations
	Professionnels (gérants d'entreprises)
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, CNI
	Vie personnelle (situation familiale, nationalité)

	Vie professionnelle (fonction, poste occupé, types de licences, diplômes obtenus, attestations, éléments contenus dans les cv, tout autre document justifiant du parcours professionnel du demandeur pour obtenir le titre souhaité, domaine d'habilitation, date de la décision administrative)
	Eléments d'ordre économique et financier (Siret, K-Bis, RIB)
	Données de localisation (adresse de l'évènement)
	Condamnations pénales ou infractions (casier judiciaire pour les opérateurs funéraires)
	Données sensibles : religion, opinions politiques, appartenance syndicale, voire orientation sexuelle (pour les associations et les fondations)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services internes en charge des traitements
	Forces de l'ordre
	Administrations, Autorité judiciaire
	Représentants des associations et fondations
	Citoyens
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Maximum 5 ans pour les décisions individuelles sauf pour les agréments de domiciliation d'entreprises (7 ans) et les autorisations de transactions, dons ou legs des congrégations ou fondations (10 ans) Durée de vie des structures (associations, fondations)
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité 5 Expertise ressources titres

### CERT

Responsable de traitement :

Le directeur du CERT permis de conduire & chef pôle instruction

Coordonnées :

[bertrand.le-du@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:bertrand.le-du@ille-et-vilaine.gouv.fr)

[philippe.hamon@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:philippe.hamon@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à la protection des données

Coordonnées :

- Christophe Rivoallan, responsable du pôle régional contentieux

- M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion des habilitations des agents du CERT et des mairies
Finalité 2	Coordonnées des interlocuteurs du CERT
Finalité 3	Suivi de l'activité (production de titres et actions réalisées par les agents)
Finalité 4	Suivi du contrôle interne (notamment par des contrôles aléatoires)
Finalité 5	Lutte contre la fraude interne et externe
Finalité 6	Mise à jour de l'état civil sur les titres de conduites
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Oui
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents
	Usagers (titulaires d'un permis de conduire et les candidats au permis de conduire, dont ceux suspectés de fraude)
	Partenaires publics
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Eléments d'identification (dont initiales des agents) coordonnées professionnelles
	Vie professionnelle (matricule, fonction, profil attribué, bureau d'affectation, formations suivies)
	Type de dossiers, motif des refus
	Date de la saisine du procureur
	Données relatives aux titres (type, numéro)
	Données relatives aux infractions et condamnations (antécédents judiciaires)
	Acte d'état-civil, pièces d'identité, signatures, photographies, justificatifs de domicile
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge des traitements, le référent fraude départemental
	Parquet , tribunal judiciaire (pour les fraudes)
	Services de police et de gendarmerie
	Mairies
	ANTS & imprimerie nationale, DDT des 5 départements délégataires
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	<b>A préciser dans la mesure du possible</b>
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	01/01/2024

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports du ressort de la préfecture (avant transfert aux mairies, détenus, passeports temporaires, passeports de mission et passeports de service)
Finalité 2	Édiction des oppositions à la sortie du territoire
Finalité 3	Retrait des titres d'identité
Finalité 4	Habilitations des professionnels de l'automobile au système d'immatriculation des véhicules et délivrance des cartes d'immatriculation avant transfert aux tiers de confiance
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Oui
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents
	Usagers (dont ceux suspectés de fraude)
	Partenaires publics
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Éléments d'identification (dont initiales des agents) coordonnées professionnelles
	Vie professionnelle (matricule, fonction, profil attribué, bureau d'affectation, formations suivies)
	Type de dossiers, motif des refus
	Date de la saisine du procureur
	Données relatives aux titres (type, numéro)

	Données relatives aux infractions et condamnations (antécédents judiciaires)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge des traitements, le référent fraude départemental
	Parquet, tribunal judiciaire (pour les fraudes)
	Services de police et de gendarmerie
	Mairies
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Durée de conservation prévue par les applications nationales CNI passeports (archives avant la création des applications nationales : 20 ans pour les CNI et 12 ans pour les passeports) Liste des demandes de CNI des détenus, recueillies en centre pénitentiaire et liste des demandes de passeports temporaires, de mission ou de service, respectivement 2 et 3 ans Opposition à sortie de territoire : jusqu'à la majorité du dernier enfant de la fratrie concernée par une opposition à sortie du territoire Liste des professionnels habilités au SIV : durée de l'habilitation + 5 ans Dossiers d'immatriculation : 5 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	01/01/24

## Activité 6 Subventions

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Suivi des subventions versées aux territoires et aux associations
Finalité 2	Contacteur les porteurs de projets
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Responsables ou contacts au sein des structures demandeuses
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques
	Montant de la subvention
	RIB du porteur de projet
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge des traitements
	Direction en charge des finances (pour le versement)
	Collectivités territoriales du département
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	

	10 ans à compter du solde de la subvention
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité 7 Services Informatiques

Responsable de traitement : la cheffe du service du numérique.

Coordonnées : sgc-sic@ille-et-vilaine.gouv.fr

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à la protection des données

Coordonnées :

M. Christophe Rivoallan Chef du pôle régional contentieux pref 35

M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur

### 01 : inventaire de parc

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Avoir un recensement du parc informatique
Finalité 2	
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Non
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Équipements, et leurs caractéristiques, attribués à chaque agent de façon nominative : NOM et Prénom
<b>Catégories de destinataires</b>	

	Encadrants et personnes responsables d'inventaire dans les services
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Maximum 6 mois
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	01/01/24

## 02 : liste des fournisseurs d'équipements et services

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Avoir une liste d'entreprises et leurs contacts pour tous les besoins d'achats d'équipements et de prestations de service
Finalité 2	
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Non
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Coordonnées et type de prestation et/ou d'équipements à vendre
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Interne au pôle administratif du service du numérique (3 personnes)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Illimitée – Mise à jour régulière
<b>Mesures de sécurité</b>	

	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

# **Activité 8 Accueil Prise de rendez-vous**

Responsable de traitement : la cheffe du service du pôle relation avec les usagers.

Coordonnées : marion.grue@ille-et-vilaine.gouv.fr

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à la protection des données

Coordonnées :

M. Christophe Rivoallan chef du pôle régional contentieux pref 35

M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Fixer un rendez-vous en Préfecture
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui article 6(1a) RGPD
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers
<b>Catégories de données traitées</b>	
	NOM, Prénom, date de naissance, adresse mail, N° de téléphone, adresse, et selon le cas Nationalité, date de fin de validité du titre, N° immatriculation véhicule, N° permis de conduire
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge du traitement
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non

<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Données rendues anonyme au bout de 360 jours et effacées au bout de 700 jours.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité 9 Étrangers

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Suivi des refus de titres de séjour
Finalité 2	Suivi mesures d'éloignement, décision restrictives de liberté (placement en CRA, assignation à résidence)
Finalité 3	Suivi des étrangers incarcérés
Finalité 4	Suivi des contentieux
Finalité 5	Suivi des demandes d'asile
Finalité 6	Suivi des naturalisations
Finalité 7	Traitement des signalements lutte contre la fraude et trouble à l'ordre public
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers
	Professionnels (avocats)
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification (dont n° AGDREF, n° OFPRA, n° PRENAT), coordonnées personnelles et professionnelles, pièces justificatives (photocopie passeport, visa, titre de séjour, justificatif de domicile). Date de fin de validité titre de séjour ou passeport

	Photo d'identité ; empreintes digitales
	Vie personnelle (date et lieu de naissance, nationalité, situation familiale, composition du foyer)
	Vie professionnelle (employeur, profession exercée, nom de l'avocat ; mandat électoral)
	Eléments d'ordre économique et financier (salaire perçu, autres ressources ; avis d'imposition)
	Date et nature d'une décision administrative (refus de séjour, oqtf, assignation à résidence)
	Infractions et condamnations (B 2, casier judiciaire étranger) ; comportement de l'étranger au regard de l'ordre public ; date de remise en liberté
	NIR
	Eléments juridictionnels (juridiction, n° de recours, décision de la juridiction rendue, montant des condamnations et des frais irrépétibles)
	Données de localisation (lieu d'incarcération de l'étranger détenu ; centre de rétention administratif où l'étranger est placé ; adresse du centre d'accueil pour demandeur d'asile)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service interne
	Référent fraude
	Autres préfectures
	Ministère de l'intérieur (Direction générale des étrangers en France)
	Autorité judiciaire (procureur de la république ; juridictions administratives)
	Autres administrations et assimilées (OFII, administration pénitentiaire, Assurance maladie, consulats de France, départements-aide sociale à l'enfance)
	Forces de l'ordre (gendarmerie, police aux frontières, direction départementale de la sécurité publique)
	Avocats
	Personnes concernées
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Selon instruction sur durée d'utilité administrative

<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Activité 10 Coordination interministérielle

Responsables de traitement :

La directrice / La directrice adjointe

Coordonnées : [pref-coordination@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-coordination@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à  
la protection des données

Coordonnées :

M. Christophe Rivoallan chef du pôle régional contentieux préf 35

M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur

## Table des matières

- Activité : coordination des politiques publiques
- Activité : agenda rural – France Ruralités
- Activité : new Deal
- Activité : dispositifs d’accompagnement des collectivités
- Activité : volontaires territoriaux dans l’administration (VTA)
- Activité : France Services
- Activité: CLCT
- Activité : Fonds Vert
- Activité : fabriques de territoire
- Activité : conseillers numériques
- Activité : annuaire des membres de la commission territoriale emploi formation (CTEF)
- Activité : suivi des déplacés ukrainiens ayant quitté l’Ille-et-Vilaine
- Activité : suivi des réfugiés réinstallés
- Activité : suivi des réfugiés en présence induite dans le DN@ et en présence longue en CPH
- Activité : installations classées pour l’environnement
- Activité : dossiers d’utilité publiques
- Activité : enquêtes publiques / liste des commissaires enquêteurs

# Coordination des politiques publiques

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Interface d'échanges entre le corps préfectoral et les services départementaux/ régionaux de l'État, les partenaires (collectivités territoriales, structures associatives) et les élus.
Finalité 2	Tenue et publication du Recueil des actes administratifs
Finalité 3	Suivi de la composition des commissions consultatives créées par le Préfet, permettre des contacts aisés pour les convocations, listes d'émargement, renouvellements (exemple commission départementale d'aménagement commercial) etc.
Finalité 4	Suivi des délégations de signature du Préfet aux membres du corps préfectoral et agents
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents publics en poste dans les services de l'État
	Membres des commissions
	Usagers
	Élus
	Professionnels
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification et coordonnées professionnelles (mail, numéro de téléphone fixe et mobile)
	Données d'identification (potentiellement tout type de données personnelles de cette catégorie au regard de la diversité des actes publiés au RAA, telles que état civil, signature manuscrite, nom d'une société), coordonnées personnelles et professionnelles (adresse de courriel)
	Champ matériel de la délégation de signature
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge des traitements, services de l'État
	Corps préfectoral
	Professionnels d'un secteur d'activité (par exemple pour la commission

	départementale d'aménagement commercial)
	Citoyens (lecture du RAA sur internet)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	<i>Illimitée, mises à jour régulières en fonction des changements de situation professionnelle</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Agenda rural – France ruralités

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Invitation des personnes référentes pour les réunions de suivi et de déploiement du plan France ruralités
Finalité 2	
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Agents des DDI, services de l'Etat
<b>Catégories de données traitées</b>	Mail
<b>Catégories de destinataires</b>	Services de l'Etat
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	Non déterminée
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Invitation aux copil newdeal

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Inviter les membres du copil newdeal et transmettre les comptes-rendus
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Membres du copil (département, associations d'élus, représentants des collectivités)
<b>Catégories de données traitées</b>	E-mail, fonctions au sein de la collectivité
<b>Catégories de destinataires</b>	Services de l'État
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	Non déterminée
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Dispositifs d'accompagnement des collectivités

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Communiquer largement à l'ensemble des élus des informations liées à la mise en œuvre de nouveaux accompagnements
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Agent des collectivités, élus
<b>Catégories de données traitées</b>	email
<b>Catégories de destinataires</b>	
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	Non déterminée
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Suivi des VTA

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Assurer un suivi des recrutements VTA en Ille-et-Vilaine
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Collectivités et futurs agents VTA
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Identité, mail, date de naissance des VTA
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services de l'État et ANCT
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Non déterminée
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# FRANCE SERVICES

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Animation du réseau départemental des conseillers France services
Finalité 2	Animation du réseau départemental des opérateurs France services
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Conseillers France services Responsables de structures France services Référents départementaux des opérateurs nationaux France services
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Identité, mail
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services de l'État
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Non déterminée
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Comité Local de Cohésion Territoriale (CLCT)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Réunion technique du CLCT
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Membres du CLCT (Opérateurs de l'État, représentants dde la région et du conseil départemental)
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Identité, mail
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services de l'État et membres du CLCT
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Non déterminée
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Fonds vert

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Réunions du comité départemental Fonds vert
Finalité 2	Diffusion d'informations
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Membres du comité départemental Fonds vert (services de l'État et opérateurs de l'État)
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Identité, mail
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Membres du comité départemental fonds vert
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Non déterminée
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Annuaire des établissements labellisés Fabrique de territoire et/ou Manufacture de proximité d'Ille-et-Vilaine

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Permet de contacter les structures
Finalité 2	Permet de communiquer aux structures des informations relatives aux tiers lieux
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	<i>Non</i>
<b>Fondements juridiques</b>	
	Énumérer les éventuels actes législatifs ou réglementaires autorisant spécifiquement les traitements, notamment en titre III
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	« Usagers »
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
	Données de suivi des projets labellisés
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge du traitement
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	A préciser <i>dans la mesure du possible</i> . Renvoyer le cas échéant aux actes législatifs ou réglementaires.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Annuaire des conseillers numériques du département d'Ille-et-Vilaine

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Permet de contacter les conseillers et leur structure de rattachement
Finalité 2	Permet de réaliser un suivi du conseiller (embauche, formation..)
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	<i>Non</i>
<b>Fondements juridiques</b>	
	Énumérer les éventuels actes législatifs ou réglementaires autorisant spécifiquement les traitements, notamment en titre III
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	« Usagers »
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
	Données de suivi du dispositif
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge du traitement
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	A préciser <i>dans la mesure du possible</i> . Renvoyer le cas échéant aux actes législatifs ou réglementaires.
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Annuaire des membres de la Commission Territoriale Emploi Formation du bassin d'emploi de Rennes

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Permet d'inviter les membres aux réunions organisées par la Préfecture et le Conseil Régional de Bretagne
Finalité 2	Permet de communiquer aux membres des informations relatives aux thématiques emploi et formation
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	<i>Non</i>
<b>Fondements juridiques</b>	Énumérer les éventuels actes législatifs ou réglementaires autorisant spécifiquement les traitements, notamment en titre III
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	« Usagers »
	« Agents »
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées, justificatifs...
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge du traitement
	Autres services : Conseil Régional Bretagne ; Sous-préfectures d'Ille-et-Vilaine
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	<i>A préciser dans la mesure du possible. Renvoyer le cas échéant aux actes législatifs ou réglementaires.</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Tableau de suivi des déplacés ukrainiens ayant quitté l'Ille-et-Vilaine

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Assurer la traçabilité des départs des personnes déplacées venues d'Ukraine bénéficiaires de la protection temporaire
Finalité 2	
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Personnes ukrainiennes bénéficiaires de la temporaire, titulaires d'une autorisation provisoire de séjour (APS)
<b>Catégories de données traitées</b>	Identité, date de naissance, âge, adresse, n°APS
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services de l'État et opérateurs en charge du traitement des dossiers individuels (CPAM, Pôle Emploi, Coallia)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Non déterminée
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Tableau de suivi des réfugiés réinstallés

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Réaliser un suivi annuel des réfugiés réinstallés accueillis en Bretagne
Finalité 2	
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Personnes réfugiées orientées au titre du programme de réinstallation
<b>Catégories de données traitées</b>	Identité, âge, adresse, nationalité, n°DGEF
<b>Catégories de destinataires</b>	Services de l'Etat
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	Non déterminée
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Tableau de suivi des réfugiés en présence indue dans le DNA et en présence longue en CPH

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Assurer un suivi de la situation des réfugiés en présence indue dans le dispositif national d'accueil (DNA) en Ile-et-Vilaine
Finalité 2	Assurer un suivi de la situation des réfugiés en présence longue dans les centres provisoires d'hébergement (CPH) d'Ile-et-Vilaine
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Personnes réfugiées hébergées en présence indue dans le DNA et en présence longue en CPH
<b>Catégories de données traitées</b>	Identité, date de naissance, âge, nationalité, n°AGDREF, adresse d'hébergement
<b>Catégories de destinataires</b>	Services de l'État et opérateurs associatifs en charge de l'accompagnement social
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	Non déterminée
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Connaître et contacter les exploitants d'installations relevant de la réglementation ICPE (autorisations, enregistrements, déclarations)
Finalité 2	Organisation des consultations du public
Finalité 3	Réunion des commissions environnementales (convocations)
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Code de l'environnement
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Exploitants d'établissements relevant de la législation liée à l'environnement
	Professionnels (commissaires enquêteurs, représentants d'associations et de divers organismes)
	Usagers (citoyens)
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques, n° SIRET
<b>Catégories de destinataires</b>	Service en charge des traitements
	Membres des commissions
	Collectivités territoriales du département
	Cours et tribunaux administratifs
	Autres services de l'Etat (DDI)
	Pétitionnaires
	Usagers
	Commissaires enquêteurs
	Associations
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Dossiers d'utilité publique

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Connaître et contacter les collectivités sollicitant le lancement de procédures d'utilité publique ou d'affaires foncières
Finalité 2	Organisation des enquêtes publiques
Finalité 3	Réunion des commissions environnementales (convocations)
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Code de l'environnement
	Code de l'expropriation
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Exploitants d'établissements
	Professionnels (commissaires enquêteurs, représentants d'associations et de divers organismes)
	Usagers (citoyens)
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques
<b>Catégories de destinataires</b>	Service en charge des traitements
	Membres des commissions
	Collectivités territoriales du département
	Cours et tribunaux administratifs
	Autres services de l'Etat (DDI)
	Pétitionnaires
	Usagers
	Commissaires enquêteurs
	Associations
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Enquêtes publiques – Liste des commissaires-enquêteurs

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Suivi des personnes exerçant la fonction de commissaire enquêteur (ex : recensement sur la liste d'aptitude et assurer une communication avec eux)
Finalité 2	Organisation des enquêtes publiques
Finalité 3	Réunion des commissions environnementales (convocations)
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Code de l'environnement
	Code de l'expropriation
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Exploitants d'établissements relevant de la législation liée à l'environnement
	Professionnels (commissaires enquêteurs, représentants d'associations et de divers organismes)
	Usagers (citoyens)
<b>Catégories de données traitées</b>	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques, justificatifs (CNI)
	Vie professionnelle (profession exercée, fonction, date de fin de fonction, nombre d'enquêtes réalisées et de formations suivies sur les deux dernières années pour le candidat à la liste des commissaires enquêteurs), pièces justificatives (documents justifiant du parcours professionnel pour obtenir le titre souhaité - copie des diplômes)
	Mandat (date de fin de fonction)
	Observations du public
	Infractions et condamnations (B2 pour la fonction de commissaire enquêteur)
<b>Catégories de destinataires</b>	Service en charge des traitements ; préfectures des départements limitrophes (liste des commissaires enquêteurs)
	Membres des commissions
	Collectivités territoriales du département
	Cours et tribunaux administratifs
	Autres services de l'Etat (DDI)
	Pétitionnaires
	Usagers
	Commissaires enquêteurs

	Associations
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Activité 11 Police administrative

Registre des activités de traitements de données personnelles du bureau des politiques de sécurité publique

Responsable de traitement :

Monsieur le directeur adjoint de cabinet, directeur des sécurités, David ANTOINE

Coordonnées : [david.antoine@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:david.antoine@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à la protection des données

Coordonnées :

M. Christophe Rivoallan chef du pôle régional contentieux Préfecture 35

M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur

Finalités	BPSP
Finalité 1	Gestion des droits de détention d'armes
Finalité 2	Sécurisation des matchs à risques
Finalité 3	Prévention des troubles à l'ordre public générées par l'exploitation des débits de boissons
Finalité 4	Sécurisation des déplacements de détenus par la mise en place d'escortes
Finalité 5	Habilitation à dispenser la formation des détenteurs de chiens dangereux
Finalité 6	Réglementation routière : suspension et invalidation administrative des permis de conduire
Finalité 7	Délivrance des autorisations d'exercice des VTC et taxis
Finalité 8	Habilitation aéroportuaire
Finalité 9	Enquêtes administratives générales (dérogation condition nationalité pour établissement scolaire privé / accès à la magistrature / visiteur de prison / accès centre pénitentiaire / recrutement en milieu carcéral / permis de visite / l'honorariat d'anciens notaires et aux conseillers des prud'hommes / FIJ AIS / enquête d'usage pour disponibilité / délégué sécurité routière / le personnel des P.I.V)
Finalité 10	Mise en œuvre du concours de la force publique aux fins d'exécution des ordonnances d'expulsions locatives
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Dans le cadre des 8 finalités ci-dessus, les données sont traitées en application du e) de l'article 6 du RGPD : « <i>le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement (...)</i> ».  <a href="http://sg.minint.fr/index.php/rgpd/pcdp-mi">http://sg.minint.fr/index.php/rgpd/pcdp-mi</a>
Titre III LIL (police-justice)	Non Cocher si le titre III est applicable en partie ou en totalité à certaines finalités (préciser lesquelles)
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non Cocher si le titre IV est applicable en partie ou en totalité à certaines finalités (préciser lesquelles) <i>NB : un traitement qui relève uniquement du titre IV n'a pas à être inscrit au registre. On se bornera donc à mentionner ici les finalités titre IV dans les traitements mixtes, et on ne remplira pas les autres rubriques pour ce qui relève du titre IV.</i>

<b>Fondements juridiques</b>	
	<p>Finalité 1 : titre I du livre III du code de la sécurité intérieure</p> <p>Finalité 2 : L.332-16 du code du sport</p> <p>Finalité 3 : L.3332-15 du code de la santé publique, L.332-1, L.333-1, R.332-1 et R.333-1 du code de la sécurité intérieure</p> <p>Finalité 4 : D.215-1 et suivants du code pénitentiaire</p> <p>Finalité 5 : R.211-5-5 du code rural et de la pêche maritime</p> <p>Finalité 6 : chapitre 4 du titre II du livre II du code de la route</p> <p>Finalité 7 : chapitres 1 et 2 du titre II du livre I de la partie III du code des transports</p> <p>Finalité 8 : L.6342-3 du code des transports</p> <p>Finalité 9 : L.114-1 du code de la sécurité intérieure</p> <p>Finalité 10 : R.153-1 du code de procédure civile d'exécution</p>
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	<p>Finalité 1 : usagers détenteurs d'armes</p> <p>finalité 2 : supporteurs interdits d'accès aux stades</p> <p>finalité 3 : gérants de débits de boissons faisant l'objet d'une procédure de fermeture administrative</p> <p>finalité 4 : détenus escortés hors de leur centre de détention</p> <p>finalité 5 : usagers sollicitant une habilitation pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude aux propriétaires de chiens des catégories 1 et 2</p> <p>finalité 6 : usagers de la route faisant l'objet d'une suspension ou d'une invalidation du permis de conduire</p> <p>finalité 7 : chauffeurs de VTC et taxis</p> <p>finalité 8 : usagers sollicitant une habilitation aéroportuaire</p> <p>finalité 9 : usagers faisant l'objet de l'enquête administrative</p> <p>finalité 10 : locataires faisant l'objet d'une procédure d'expulsion locative</p>
<b>Catégories de données traitées</b>	
	<p>Pour les finalités 1 à 9, les données traitées se composent du nom, prénom, date/lieu de naissance et de l'adresse.</p> <p>Pour la finalité 10, les données traitées sont constituées du</p>

	nom, prénom, date/lieu de naissance et de l'adresse, ainsi que des éléments relatifs à la vie personnelle et professionnelle de l'utilisateur.
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge du traitement : Bureau des politiques de sécurité publique
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Finalité 1 : 10 ans Finalité 2 : 3 ans Finalité 3 : 3 ans Finalité 4 : 3 ans Finalité 5 : 5 ans Finalité 6 : 6 ans pour les suspensions, 2 ans pour les dossiers d'invalidation administrative Finalité 7 : 50 ans à compter de l'obtention de l'examen par les chauffeurs Finalité 8 : 6 ans Finalité 9 : 5 ans Finalité 10 : 5 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	01/01/24

<b>Finalités</b>	<b>SIDPC</b>
Finalité 1	Liste des personnes habilitées à l'emploi d'explosifs
Finalité 2	Liste des personnes agréées à connaître les mouvements d'explosifs
Finalité 3	Liste des personnes ayant réussi l'examen de formateur en secourisme
Finalité 4	Liste des personnes habilitées au titre de la protection du secret de la défense nationale
Finalité 5	Liste des personnes soumises à enquête administrative pour accéder à un lieu couvert par le secret de la défense nationale
Finalité 6	Annuaire Orsec recensant les moyens publics et privés susceptibles d'être mis en œuvre en cas de crise
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Alinéa e du 1 de l'article 6 du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Finalité 1 et 2 – explosifs : R. 2352-87 et R. 2352-118 du code de la défense Finalité 3 – secourisme : décret n°92-514 modifié Finalité 4 et 5 – protection du secret de la défense nationale : Instructions générales interministérielles du 9 août 2021 (IGI 1300) et du 7 janvier 2014 (IGI 6600) Finalité 6 – annuaire de crise ORSEC : article L. 741-2 du code de la sécurité intérieure
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Finalité 1 et 2 – explosifs : salariés et exploitants d'entreprises utilisant ou transportant des explosifs Finalité 3 – secourisme : membres des associations de secourisme agréées Finalité 4 et 5 – protection du secret de la défense nationale : agents des services de l'État, des collectivités ou des entreprises nécessitant l'accès à des données ou des lieux couverts par le secret de la défense nationale Finalité 6 – annuaire de crise ORSEC : responsables et agents de services ou opérateurs publics, élus et agents

	territoriaux, entreprises
<b>Catégories de données traitées</b>	Finalité 1 et 2 – explosifs : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse Finalité 3 – secourisme : nom, prénom, date et lieu de naissance Finalité 4 et 5 – protection du secret de la défense nationale : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse Finalité 6 – annuaire de crise ORSEC : nom, prénom, téléphone, courriel
<b>Catégories de destinataires</b>	Pour toutes les finalités : agents du service interministériel de défense et de protection civile
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	Finalité 1 et 2 – explosifs : durée égale au temps de présence des personnes concernées dans l'entreprise qui a sollicité l'habilitation Finalité 3 – secourisme : 10 ans Finalité 4 – habilitation au titre de la protection du secret de la défense nationale : durée d'habilitation Finalité 5 – enquête administrative préalable à l'accès à des lieux couverts par le secret de la défense nationale : 3 ans Finalité 6 – annuaire de crise ORSEC : actualisation permanente
<b>Mesures de sécurité</b>	Fichiers conservés sur le serveur de la préfecture. Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	01/01/24

## Activité 12 Élections

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Tenue de la liste des délégués pour les élections
Finalité 2	Rémunération des personnels affectés aux travaux des élections
Finalité 3	Tenue du listing des officiers de police judiciaire habilités à signer les procès-verbaux des élections
Finalité 4	Recueil et instruction des candidatures
Finalité 5	Tenue de la liste électorale (établissement et révision)
Finalité 6	Mise sous pli des documents de propagande électorale
Finalité 7	Composition des bureaux de vote
Finalité 8	Remboursement des frais de campagne
Finalité 10	Suivi de la composition des conseils municipaux (dont suivi des démissions de maires, adjoints et présidents d'EPCI)
Finalité 11	Suivi des commissions de contrôle des listes électorales
Finalité 12	Versement de l'indemnité forfaitaire aux grands électeurs (élections sénatoriales)
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (c) et (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements  Décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 relatif à la mise en œuvre de deux traitements automatisés de données à caractère personnel dénommés « Application élection » et « Répertoire national des élus »
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Candidats et élus
	Agents

	Délégués pour les commissions de contrôle des listes électorales
	Membres des bureaux de vote
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification (Etat-civil, date et lieu de naissance), coordonnées personnelles et professionnelles (courriel, téléphone et adresse postale)
	Vie professionnelle (profession, fonction, affectation, grade ; n° immatriculation des fonctionnaires en charge de l'organisation logistique des journées électorales ; demande du code CSP pour vérifier les conditions d'éligibilité)
	Infractions et condamnations (B 2)
	Données sensibles : opinions politiques (nuance)
	Eléments d'ordre économique et financier (RIB ; montant de l'indemnité)
	Données de localisation (bureaux de vote ; commune du mandat exercé ; ancienne affectation et commune de désignation pour les délégués)
	NIR
	Durée des mandats ; heures travaillées
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service interne, Cabinet du Préfet
	Mairies
	Ministère de l'intérieur (DMATES)
	Prestataire (pour la mise sous pli de la propagande électorale ; routeur)
	Partis politiques
	Usagers
	Personnes concernées
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	Selon textes cités pour les résultats 3 ans pour les décisions individuelles relatives à l'organisation des scrutins et aux contentieux sauf pour les remboursements de frais (10 ans)
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.

Date de dernière mise à jour	01/01/24
------------------------------	----------

**Annexe**

**Recensement des traitements  
impactés par la loi Vignal du CERT**

**Permis de conduire**

Activité n°1 : Changement d'état-civil

<b>Nom du traitement concourant à l'activité</b>	<b>Objet du traitement</b>	<b>Bureau ou service en charge</b>
Modification de l'état-civil	Modification en raison d'un changement de nom (francisation, acte de naissance modifié ou corrigé, mariage/divorce...)	CERT PC 35

Date de dernière mise à jour	01/01/24
------------------------------	----------

# **Registre des activités de traitements de données personnelles de la sous- préfecture de Fougères-Vitré**

**Pôle Sécurité Réglementation Relations aux usagers**

**Responsable de traitement :**

**Le Chef de pôle Sécurité, Réglementation, Relations aux usagers**

**Coordonnées :** Sous-préfecture de Fougères-Vitré - 9 avenue F. Mitterrand - 35300 Fougères - 02 21 86 26 06

**Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à la protection des données**

**Coordonnées :**

M. le délégué ministériel à la protection des données

Ministère de l'intérieur

Place Beauvau, 75800 Paris

[Delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr](mailto:Delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr)

# Table des matières

**Activité 1:** prévention des expulsions locatives

**Activité 2:** gestion des agréments et autorisations des professionnels de sécurité

**Activité 3:** greffe des associations

**Activité 4:** attestation de délivrance initiale des permis de chasse

# Activité n°1 : prévention des expulsions locatives

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Organisation et suivi des instances locales du logement
Finalité 2	Étude et suivi au cas par cas des dossiers inscrits à l'ordre du jour
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Article 6 (1) C du règlement européen 2°16/679
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Personnes physiques
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat civil
	Données financières (revenus, loyers)
	Données familiales et sociales
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge du traitement
	Membres de la commission
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	NON
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	5 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	01/01/2024

## Activité n°2 : gestion des agréments et autorisations des professionnels de sécurité

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Autorisation de port d'armes
Finalité 2	Agréments de policiers municipaux
Finalité 3	Agréments des agents de sûreté aéroportuaire
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Agents de police municipale
	Professionnels convoyeurs de fonds
	Agents de sûreté SNCF
	Agents de sûreté aéroportuaire
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat civil
	TAJ - casiers judiciaire - FPR - FINIADA - Consultation ARS et SNEAS
	Photo
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Employeur: destinataire du titre mais pas des informations personnelles résultant de l'enquête
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	NON

<b>Durée de conservation prévue</b>	
	<i>de 5 à 50 ans selon les dossiers (50 ans pour les demandes d'autorisation de détention d'armes)</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	01/01/2024

## Activité n°4 : greffe des associations

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Assurer le suivi des créations, modification et suppressions des associations
Finalité 2	
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	personnes physiques membres du bureau de chaque association
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat civil
	Adresse
	Profession
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Aucun. Les récépissés adressés au président de l'association ne mentionne aucune de ces informations
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	NON
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	10 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

# Activité n°4 : attestation de délivrance initiale des permis de chasse

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Attester de la délivrance initiale du permis de chasser à un particulier qui aurait perdu son titre
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Personnes physiques titulaires du permis de chasser
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat civil
	Adresse
	Photo
<b>Catégories de destinataires</b>	
	personnes concernées pour faire valoir auprès de l'office pour la biodiversité
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	NON
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	10 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

Annexe

# **Registre des activités de traitements de données personnelles de la sous-préfecture de Saint-Malo**

## **Pole Cabinet, Sécurité et relations aux usagers**

Responsable de traitement :

La cheffe du Pôle Cabinet, sécurité et relations aux usagers

Coordonnées : Sous-préfecture de Saint-Malo, 3 rue Roger Vercelet, 35400 Saint-Malo

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à la protection des données

Coordonnées :

. Christophe Rivoallan, chef du pôle régional contentieux PREF 35

M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur

1. Habilitations portuaires :
  - Application CESAR
2. Droits à conduire
  - Application / ODAC
3. Greffe des associations
  - Referentiel national des associations

# Activité n°1: Droits à conduire

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Instruire les suspension et annulation des permis de conduire
Finalité 2	Gérer les commissions médicales pour permettre aux usagers de retrouver leur droit à conduire
Finalité 3	Obtention du relevé integral ou restreint du permis de conduire dans le cadre d'enquêtes ou de demandes d'usagers.
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Article 6 (1) C du règlement européen 2016/679
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers ayant commis des infractions aux codes de la route
<b>Catégories de données traitées</b>	NOMS PRENOMS, date de naissance, adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone. Relevé integral d'information du permis de conduire
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Pole droits à conduire
	Forces de l'ordre : gendarmerie-police- Services du MI CERT/ BNDC- notaires/ avocats
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Oui
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	36 mois
<b>Mesures de sécurité</b>	
	1- Habilitation requise pour l'agent instructeur des droits à conduire. 2- archivage sécurisé des données et sousmission au principe du secret medical dans le cadre des commissions médicales.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	01/01/24

## Activité n°2: Habilitation portuaire

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Autoriser l'accès permanent aux zones d'accès restreints sur le port de Saint-Malo via une habilitation par le représentant de l'Etat dans le département
Finalité 2	Instruire les fiches des personnes inscrites sur l'application CEZAR/ demandes/ enquêtes administratives , délivrance de l'arrêté / autorisation ou refus
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Article 6 (1) C du règlement européen 2016/679
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	- article 29 de l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 - décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés au 1er juin 2019.
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Personnels chargés de missions au sein des installations portuaires à accès restreint -agents chargés de certaines missions de sûreté au sein du port
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'état civil, coordonnées téléphoniques, adresse électronique.
<b>Catégories de destinataires</b>	
	- Services en charge du traitement en sous-prefecture - Polices aux frontiere_ - renseignements territoriaux -EDEIS : Exploitant au port de saintmalo
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	NON
<b>Durée de conservation prévue</b>	
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/2024

## Activité n°3 : Greffe des associations

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Instruire les déclarations d'association, création, modification ou dissolution.
Finalité 2	Mettre à disposition des services de l'État des informations sur l'état civil des associations loi 1901 et sur les dirigeants
Finalité 3	Obtention du relevé intégral ou restreint du permis de conduire dans le cadre d'enquêtes ou de demandes d'utilisateurs.
	Les informations enregistrées dans le répertoire national sont conservées pendant trois ans, à compter de la date de dissolution de l'association.
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Article 6 (1) C du règlement européen 2016/679
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	'Article 2 du décret du 16 août 1901, art 6 de la loi de 1978
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat civil des associations et liste des dirigeants (nom, prénom, adresse, date de naissance, profession)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	PCSRU – RT- Toutes les administrations réccordées au réseau intranet interministeriel « AdER »
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	NON
<b>Durée de conservation prévue</b>	Les données sont conservées sur le référentiel RNA à vie sauf en cas de dissolution où les données restent conservées pendant trois ans. En sous-préfecture les associations constituent des archives vivantes, les données sont donc conservées malgré les modifications notamment apportées aux listes des membres du bureaux.
<b>Mesures de sécurité</b>	

	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Pôle Économie et Solidarités

(Instance locale du logement : prévention des expulsions locatives, relogement social prioritaire)

### **Activité n°4 : Animation de l'instance locale du logement de l'arrondissement**

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Organiser la CCAPEX : étude des situations de locataires en impayés de loyers ou troubles à l'ordre public afin de prévenir des expulsions locatives
Finalité 2	Piloter la commission RSP : accorder un caractère prioritaire au relogement dans le parc social de ménages en difficultés
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Article 6 (1) C du règlement européen 2016/679
Titre III LIL (police-justice)	
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	« personnes physiques »
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées
	Données financières (ressources, RI...)
	Données sociales et familiales (éléments relatifs à la vie personnelle et professionnelle)
	Données concernant d'éventuels troubles à l'ordre public
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge du traitement

	Membres des commissions
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	<i>5 ans</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	01/01/24

# **Annexe Registre des activités de traitements de données personnelles de la sous-préfecture de Redon**

Responsable de traitement :

Le Responsable du pôle sécurité – relation aux usagers,  
adjoint au secrétaire général de la sous-préfecture de Redon

Coordonnées : Sous-préfecture de Redon - Place Charles de Gaulle - 35600 REDON  
02 21 86 25 74

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à  
la protection des données

Coordonnées :

M. Christophe Rivoallan chef du pôle régional contentieux Pref 35

M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur

# Table des matières

**Activité 1 : prévention des expulsions locatives**

**Activité 2 : greffe des associations**

**Activité 3 : professions et activités réglementées (vidéo-protection, gardes particuliers)**

**Activité 4 : Prévention – commissions de sécurité ERP**

**Activité 5 : droits à conduire**

**Activité 6 : armes et explosifs - feux d'artifices**

**Activité 7 : réglementation - funéraire**

**Activité 8 : manifestations et rassemblements**

# Activité n°1 : prévention des expulsions locatives

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Organisation et suivi des instances locales du logement
Finalité 2	Etude et suivi au cas par cas des dossiers inscrits à l'ordre du jour
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	personnes physiques
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat-civil
	Données financières (revenus, loyers, aides...)
	Données familiales et sociales
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge du traitement
	Membres de la commission
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	5 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité n°2 : greffe des associations

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Assurer le suivi des créations, modifications et suppressions des associations
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	personnes physiques membres du bureau de chaque association
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat-civil
	Adresse
	Profession
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Aucun. Les récépissés adressés au président de l'association ne mentionne aucune de ces informations.
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	10 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité n°3 : professions et activités réglementées - vidéo-protection, gardes particuliers

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Instruire les demandes d'autorisation d'un système de vidéoprotection déposées par des acteurs privés et collectivités publiques.
Finalité 2	Secrétariat de la commission départementale de vidéoprotection, présidée par un magistrat.
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	personnes physiques et morales
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat-civil
	TAJ - B2
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge du traitement
	Membres de la commission
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	10 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité n°4 : Commission de sécurité ERP

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Examen des dossiers présentées au regard de la réglementation sur les établissements recevant du public.
Finalité 2	Secrétariat de la commission.
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	personnes physiques et morales
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat-civil
	dossier déposé en matière de travaux et d'urbanisme
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge du traitement
	Membres de la commission
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	10 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité n°5 : droits à conduire

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	suspension et annulation administratives des permis de conduire
Finalité 2	enregistrement des décisions judiciaires
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	personnes physiques
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat-civil
	SIV - FNPC
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge du traitement
	Forces de l'ordre
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	6 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité n°6 : armes et explosifs - feux d'artifice

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	déclarations de spectacles pyrotechniques.
Finalité 2	agréments des artificiers
Finalité 3	
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	personnes physiques et morales
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat-civil
	TAJ - B2
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge du traitement
	Forces de l'ordre et autorités locales
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	10 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité n°7 : réglementation - funéraire

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Dérogação funéraire
Finalité 2	Demande d'habilitation dans le domaine funéraire
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	personnes physiques et morales
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat-civil
	extrait Kbis
	justificatifs de régularité de l'entreprise (impôts, URSSAF...)
	Répertoire des Opérateurs Funéraires (ROF)
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge du traitement
	Services saisis pour avis (DREAL, ARS, autorités locales)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	10 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité n°8 : manifestations et rassemblements

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Instruction des dossiers d'épreuves sportives motorisées et non motorisées
Finalité 2	Homologation des circuits
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	personnes physiques et morales
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Etat-civil
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Service en charge du traitement
	Services saisis pour avis (SDIS, Gendarmerie, DDTM, autorités locales)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	10 ans
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

# **Registre des activités de traitements de données personnelles de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine**

Responsable de traitement :

Le directeur de la DDTM 35

Coordonnées : [ddtm-directeur@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-directeur@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Délégué à la protection des données : le délégué ministériel à la protection des données

Coordonnées :

Christophe Rivoallan, chef du pôle régional contentieux Pref 35

M. le délégué ministériel à la protection des données Ministère de l'intérieur

# Activité n°1 : gestion administrative des personnels

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion administrative des agents, des contractuels et vacataires et des stagiaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires
Finalité 2	Suivi des carrières, de la mobilité des agents et des contrats
Finalité 3	Gestion de la gratification des stagiaires
Finalité 4	Gestion de la campagne d'entretiens annuels
Finalité 5	Mise en œuvre de formations à destination des agents (proposition et organisation des sessions, feuilles de présence, mesure de la satisfaction)
Finalité 6	Gestion du temps de travail et des modalités d'organisation de l'activité
Finalité 7	Gestion et diffusion des plannings de présence, organigrammes, trombinoscope, annuaires et listes d'agents experts ou référents sur des sujets particuliers
Finalité 8	Organisation des réunions des instances représentatives du personnel
Finalité 9	Organisation des élections professionnelles
Finalité 10	Réalisation d'études statistiques pour la production des baromètres sociaux annuels et la bonne gestion administrative
Finalité 11	Suivi de la consommation du plafond d'emploi et de l'allocation des ressources par service et direction, préparation des documents de dialogue de gestion avec le responsable de programme budgétaire
Finalité 12	Gestion du contentieux
Finalité 13	Pilotage et suivi statistique de l'activité
Finalité 14	Organisation des arrivées et départs des personnels
Finalité 15	Edition et restitution de badges d'accès aux locaux
Finalité 16	Gestion des mouvements de personnels sur le site
Finalité 17	Gestion de l'accueil des visiteurs
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la DDTM 35 (gérer l'accueil, les mouvements et le départ de ses personnels et l'accueil de ses visiteurs)
<b>Catégories de personnes</b>	- Agents, contractuels, vacataires et stagiaires de la DDTM 35 - Candidats à un emploi ou à un stage

<b>concernées</b>	- Usagers - Prestataires de service
<b>Catégories de données traitées</b>	Identité, coordonnées professionnelles, vie professionnelle
<b>Catégories de destinataires</b>	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - Personne concernée - L'ensemble des personnels de la DDTM 35 - SGCD (RH, finances, numérique, logistique) - Hiérarchie de l'agent concerné ou du candidat à l'emploi ou au stage
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	<i>Les données sont conservées l'année civile en cours, plus un an (suppression au 31 décembre de l'année n+1).</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## **Activité n°2 : recrutement des personnels**

<b>Finalités</b>		
Finalité 1		Réception et enregistrement des candidatures adressées à la DDTM 35 par courriel , courrier postal et applications (place de l'emploi public par exemple)
Finalité 2		Gestion des procédures de recrutement en lien avec les hiérarchies des agents et stagiaires à recruter
Finalité 3		Réponses aux candidats à un emploi ou à un stage
Finalité 4		Statistiques et comptes-rendus d'activité
<b>Bases de licéité</b>		
RGPD		Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)		Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)		<i>Non</i>
<b>Fondements juridiques</b>		Article 6 (1) b du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exécution des mesures précontractuelles et à l'établissement de la relation contractuelle entre la DDTM 35 et les candidats à un emploi ou à un stage
<b>Catégories de personnes concernées</b>	<b>de</b>	- Agents, contractuels, vacataires et stagiaires de la DDTM 35 - Anciens agents, contractuels, vacataires et stagiaires de la DDTM 35 - Candidats à un emploi ou à un stage
<b>Catégories de données traitées</b>	<b>de</b>	Identité, informations figurant dans le curriculum vitae, courriers et courriels transmis par les candidats, dates d'entretiens, positionnement salarial, suites données à la candidature, type et durée de contrat proposé, statistiques
<b>Catégories de destinataires</b>	<b>de</b>	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - Personne concernée - les membres et personnels de la DDTM 35 participant aux activités de recrutement, Hiérarchie de l'agent concerné ou du candidat à l'emploi ou au stage - SGCD (RH, finances, numérique, logistique)
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	<b>de</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>		- <i>Pour les candidatures retenues : conservation des données en référence à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur</i>

	<i>support électronique</i> <i>- Pour toutes les candidatures, conservation des données pendant deux ans à compter du dernier contact</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

### Activité n°3 : gestion du dispositif de télétravail

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Dépôt, réception, traitement et suivi des demandes d'exercice d'activité en télétravail
Finalité 2	Statistiques relatives au dispositif de télétravail
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	<i>Non</i>
<b>Fondements juridiques</b>	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) – le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la DDTM 35 est soumise, notamment : - Décret n° 2016-151 du 11 février 2016 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature - Décision du 21 décembre 2020 relative aux modalités de mise en œuvre du télétravail pour les personnels de la Commission nationale de l'informatique et des libertés
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Personnels de la DDTM 35 éligibles au dispositif de télétravail et leur hiérarchie
<b>Catégories de données traitées</b>	Identification de la personne concernée et de sa hiérarchie ; activité ; souhaits formulés par la personne concernée en matière de télétravail ; adresse du/des lieux de télétravail ; modalités de télétravail définies par la personne concernée et sa hiérarchie ; statistiques
<b>Catégories de destinataires</b>	- Personne concernée et sa hiérarchie - SGCD
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	<i>Conservation des données sur une durée conforme à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique Les données sont conservées dans le service numérique interne</i>

	<i>de demande de télétravail 15 jours après validation de la demande, sauf accord de la personne concernée pour une conservation 14 mois à compter de la date de début d'activité en télétravail suite à une décision favorable</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité n°4 : Prévention, santé, sécurité au travail

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Gestion du document unique d'évaluation des risques (DUER)
Finalité 2	Proposition de mesures pratiques de prévention sur les thématiques d'aménagement des locaux, d'achats d'équipements, de qualité de vie au travail et dans le cadre du maintien dans l'emploi ou l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (plans d'action, suivis, bilans)
Finalité 3	Mise en œuvre des mesures individuelles d'aménagement de poste de travail à la suite d'une préconisation de la médecine de prévention
Finalité 4	Mise en œuvre de mesures de protection individuelle pour la gestion des risques infectieux
Finalité 5	Suivi des équipements de protection individuelle (EPI)
Finalité 6	Gestion des registres « Santé - Sécurité » réglementaires
Finalité 7	Gestion du plan d'occupation des locaux
Finalité 8	Contribution à l'élaboration d'un plan de sensibilisation et de formation des personnels en santé et sécurité au travail
Finalité 9	Statistiques et comptes-rendus d'activité
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation à laquelle la DDTM 35 est soumise, en particulier : - articles L. 4111-1, L. 4121-1 à L. 4121-3 -du Code du travail ; - décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique
<b>Catégories de personnes concernées</b>	Chargée de prévention de la DDTM 35 ; - Membres et personnels de la DDTM 35 ; - Personnels de prestataires intervenant dans les locaux de la DDTM 35 et autres visiteurs ;
<b>Catégories de données traitées</b>	Identité, coordonnées, localisation des postes de travail, suivi des signalements issus des registres réglementaires, suivi des EPI, suivi de la mise en œuvre des mesures individuelles d'aménagement de poste de travail, suivi des sessions de

		sensibilisation et de formation, statistiques d'activité
<b>Catégories de destinataires</b>	<b>de</b>	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la chargée de prévention de la DDTM 35 et sa hiérarchie ;</li> <li>- les prestataires de la DDTM 35 intervenant dans le champ des activités de prévention, santé et sécurité ;</li> <li>- les représentants du personnel ;</li> <li>- le SGCD ;</li> <li>- les services du campus compétents pour un aménagement d'espace de travail ou d'espace collectif.</li> </ul>
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	<b>de</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>		<i>Les données à caractère personnel sont conservées le temps de présence dans les effectifs de la personne concernée s'agissant des mesures individuelles, et ne sont pas conservées au-delà de cinq ans dans les autres cas.</i>
<b>Mesures de sécurité</b>		Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour		01/01/24

## Activité n°5 : Site intranet

<b>Finalités</b>		
Finalité 1		Diffusion interne d'informations institutionnelles (actualités, organisation, feuilles de route et projets, notes et comptes-rendus, procédures et informations pratiques)
Finalité 2		Organigramme, annuaires, trombinoscope, listes de personnels (élections professionnelles et représentants élus, experts, référents sur des sujets particuliers)
Finalité 3		Témoignages de personnels et mises en avant de parcours individuels ou de projets collectifs
Finalité 4		Mesure statistique de l'utilisation du portail (nombre de visiteurs du site, par rubrique et par contenu) et prise en compte des retours utilisateurs pour l'amélioration de l'Intranet
<b>Bases de licéité</b>		
RGPD		Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)		Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)		<i>Non</i>
<b>Fondements juridiques</b>		Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD) : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la DDTM 35 (mise à disposition interne d'informations relatives à l'activité et au fonctionnement de la DDTM 35)
<b>Catégories de personnes concernées</b>		- Membres et personnels de la DDTM 35 - Tiers à l'institution (agents des administrations ayant accès au site intranet)
<b>Catégories de données traitées</b>		Identité, coordonnées, vie professionnelle ou en lien avec l'activité professionnelle, retours qualité sur le service proposé, statistiques
<b>Catégories de destinataires</b>		En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels administrateurs du site Intranet ; - les membres et personnels de la DDTM 35.
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>		Non
<b>Durée de conservation prévue</b>		- <i>Données personnelles associées à un contenu publié sur l'Intranet : tant que le contenu présente un intérêt institutionnel ou opérationnel</i>

<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité n°6 : gestion des demandes « tout public »

<b>Finalités</b>		
Finalité 1		Réponse ou orientation des demandes reçues par voie électronique, par voie postale et par téléphone
Finalité 2		Mesure de l'utilisation des services proposés et prise en compte des retours usagers pour l'amélioration de certains services proposés (Démarches simplifiées et ServicePublic +)
<b>Bases de licéité</b>		
RGPD		Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)		Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)		<i>Non</i>
<b>Fondements juridiques</b>		
<b>Catégories de personnes concernées</b>	de	- Usagers de la DDTM 35 (particuliers et professionnels) - Personnels de la DDTM 35
<b>Catégories de données traitées</b>	de	- Usagers de la DDTM 35 : identité, coordonnées, données de connexion, objet de la demande, date de la demande, réponse apportée, date de réponse
<b>Catégories de destinataires</b>	de	Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnels de la DDTM 35 en charge des réponses aux usagers et leur hiérarchie ; - les requérants ;
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	de	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>		<i>Les requêtes des usagers et les réponses apportées sont conservées deux ans à compter du dernier contact.</i>
<b>Mesures de sécurité</b>		Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour		20/12/23

## Activité n°7 : gestion de l'activité de contrôle, des mesures correctrices et du contentieux

<b>Finalités</b>		
	Finalité 1	Gestion et suivi des missions de contrôle
	Finalité 2	Gestion des suites administratives et/ou pénales des contrôles effectués
	Finalité 3	Préparation, adoption et suivi des mesures correctrices
	Finalité 4	Gestion des habilitations des personnels chargés des missions de contrôle
	Finalité 5	Statistiques et comptes-rendus d'activité
<b>Bases de licéité</b>		
	RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
	Titre III LIL (police-justice)	Non
	Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	<i>Non</i>
<b>Fondements juridiques</b>		
<b>Catégories de personnes concernées</b>	<b>de</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membres et personnels de la DDTM 35</li> <li>- Professionnels sollicités par la DDTM 35 pour la réalisation des missions de contrôle</li> <li>- Personnes en charge des traitements contrôlés (responsables de traitement nationaux)</li> <li>- Le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- requérants et personnes ayant adressé une plainte relative au traitement contrôlé ;</li> </ul> </li> </ul>
<b>Catégories de données traitées</b>	<b>de</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes en charge des traitements contrôlés et tiers concernés : identité, coordonnées, vie professionnelle...</li> <li>- Membres et personnels de la DDTM 35 : identité, identifiant de connexion, coordonnées internes, dossiers traités, échanges relatifs aux dossiers instruits, historique des demandes traitées, statistiques</li> <li>- Le cas échéant, membres et personnels des autorités de contrôle (coopération) ou des juridictions concernées : identité, coordonnées professionnelles, échanges relatifs aux dossiers, historique des demandes traitées, statistiques</li> </ul>
<b>Catégories de</b>	<b>de</b>	Sont destinataires de tout ou partie des données, les membres

<b>destinataires</b>	et personnels habilités de la DDTM 35 dans la limite de leurs attributions respectives et du besoin d'en connaître ainsi que, le cas échéant : - les membres et personnels des autorités de contrôle concernées ; - les juridictions compétentes.
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	<i>Les éléments constitutifs du dossier de contrôle sont conservés cinq ans à compter de leur clôture. Cette conservation est étendue à dix ans en cas de projet de décision soumis à la coopération européenne (art. 60 RGPD) ou en cas de mise en œuvre d'une mesure correctrice (art. 58.2 RGPD).</i>
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

## Activité n°8 : Traitements nécessaires au fonctionnement courant des services

<b>Finalités</b>		
Finalité 1		Gestion de l'activité propre à chaque service (gestion des demandes reçues et traitées, de l'identification d'actions à conduire et de leur réalisation, des projets, des groupes de travail, des missions, des prévisionnels, des charges, des productions et actions réalisées, des validations, des notifications aux usagers et autres correspondants, de la documentation, des publications, des évènements et actions de communication, des marchés publics)
Finalité 2		Gestion des agendas professionnels, des réunions et interventions des personnels du service
Finalité 3		Organisation des déplacements professionnels
Finalité 4		Gestion des contacts et échanges professionnels (contacts et annuaires, messageries)
Finalité 5		Veille (en ligne, médias, jurisprudence)
<b>Bases de licéité</b>		
RGPD		Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)		Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)		<i>Non</i>
<b>Fondements juridiques</b>		
<b>Catégories de personnes concernées</b>	de	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membres et personnels de la DDTM 35</li> <li>- Usagers et autres contacts professionnels des services</li> <li>- Prestataires concernés par les finalités précitées</li> <li>- Personnes identifiées dans le cadre de la veille</li> </ul>
<b>Catégories de données traitées</b>	de	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité</li> <li>- Coordonnées</li> <li>- Vie professionnelle</li> <li>- Applications métier</li> <li>- Sources ouvertes (contenus internet, médias)</li> <li>- Prestataires concernés par les finalités précitées</li> </ul>
<b>Catégories de destinataires</b>	de	<p>En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les personnes concernées ;</li> <li>- les responsables de service et leur hiérarchie ;</li> <li>- les services support et métier de la DDTM 35 ;</li> <li>- les prestataires concernés par les finalités précitées.</li> </ul>
<b>Existence de transferts</b>	de	Non

<b>données hors UE</b>	
<b>Durée de conservation prévue</b>	<i>Les données sont conservées :</i> - pour les finalités 1 à 3 : sur l'année civile en cours, plus cinq ans ; - pour les finalités 4 et 5 : tant que l'information présente un intérêt opérationnel.
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24

**Activité n°9 : Traitements des données nominatives relatives aux propriétaires et exploitants agricoles**

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Informations sur les propriétaires de parcelles agricoles cédées dans le cadre de l'instruction des dossiers structures; de parcelles concernées par la loi sur l'eau dans le cadre de l'instruction des dossiers police de l'eau; de parcelles concernées par l'instruction des ouvrages situés sur le domaine public maritime; de parcelles concernées par des études en matière d'urbanisme, d'habitat, d'aménagement du territoire; de parcelles faisant l'objet de constatation en matière d'urbanisme; de parcelles concernées par l'instruction des dossiers Natura2000; de parcelles concernées par le suivi des dossiers chasse; de parcelles concernées pour les usages visant à la protection du domaine public maritime. de parcelles correspondant à des surfaces non déclarées à la PAC suite à des constats d'infraction au titre de la directive nitrate ou de la police de l'eau; de bâtiments faisant l'objet de demande de changement de destination (commission CDPENAF); de bâtiments rentrant dans les OPAH; de bâtiments concernés par la lutte contre l'habitat indigne et insalubre; de bâtiment rentrant dans la gestion du foncier de l'État; activités rentrant dans le cadre de la gestion et prévention des risques.
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui - Article 6 RGPD : e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	<i>Non</i>
<b>Fondements juridiques</b>	
<b>Catégories de personnes concernées</b>	- Agents de la DDTM 35 dont les missions portent sur au moins une des finalités.
<b>Catégories de données traitées</b>	- Identité - Coordonnées... issues des fichiers fonciers non anonymisés et des informations relatives aux exploitations agricoles (ISIS)
<b>Catégories de destinataires</b>	En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : - les personnes concernées ; - les responsables de service et leur hiérarchie.
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	Non
<b>Durée de</b>	

<b>conservation prévue</b>	
<b>Mesures de sécurité</b>	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la politique de sécurité des systèmes d'information du MIOM.
Date de dernière mise à jour	01/01/24